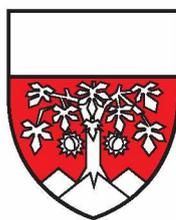


Journal communal d'information
édité par la Municipalité du
Mont-sur-Lausanne

Responsable :
M. M. Amaudruz, municipal

Rédaction :
Greffé municipal

Impression :
J.-P. Hauswirth, Le Mont



AUX COINS DU MONT

Billet du Syndic

L'aube d'une nouvelle année est généralement, pour chacun, de tirer un bilan de ce qui a été réalisé et de tracer des perspectives de ce qui reste à accomplir.

Ce qui compte le plus, en faisant un retour sur 2011, c'est d'avoir contribué à l'évolution des infrastructures communales et au maintien de notre patrimoine communal par la mise en œuvre de projets, certes coûteux, mais indispensables.

Je citerai, pour mémoire, la ligne de bus urbaine qui nous permet de rejoindre le centre-ville à une cadence de dix minutes, les nouveaux vestiaires du site sportif du Châtaignier adaptés à l'évolution future de notre population, la rénovation de l'ancien collège du Petit-Mont afin d'y accueillir le CMS et l'agence AVS et, enfin, la rénovation en profondeur du Temple.

L'extension du collège du Mottier, « Les Trois Danseuses », actuellement en cours de construction se poursuivra encore par l'élévation de deux autres bâtiments. L'ensemble devant être terminé pour la rentrée scolaire 2015.

Début 2012, notre Commune compte environ 6200 habitants, soit une évolution de 800 résidents en un an, par contre, pour cette année la variation démographique sera extrêmement faible, voire nulle.

Quoi qu'il en soit, dans tous les cas de figure, la Municipalité doit poursuivre, pour la Commune, sa vision de développement prévue par le plan général d'affectation voulu par la population, tout en conciliant l'urbain et la nature.

Nous savons aussi que l'action publique, seule, n'est pas suffisante. Cette action doit être accompagnée par la prise de conscience et l'engagement des autres acteurs et des citoyens. Nous avons donc à convaincre, à mobiliser. Pour entraîner la population, nous avons besoin d'actes. Nous devons renforcer la confiance dans la parole et l'action publique, rendre des comptes sur nos faits, expliquer le sens de nos décisions et améliorer la qualité de notre communication.

Une Commune telle que la nôtre ne peut plus se permettre de la jouer en solitaire, elle est partie intégrée, dans une région, dans une agglomération et ses décisions en matière d'aménagement du territoire peuvent avoir des implications chez ses voisines.

Aussi, en termes d'aménagements territoriaux, c'est-à-dire dans le choix des infrastructures, de répartition des responsabilités entre les unes et les autres, nous ayons un réel débat d'agglomération, dépassant les clivages partisans, un débat qui permette d'apporter des réponses intelligentes et surtout cohérentes. C'est toute la réflexion que nous menons. Ce n'est pas une réflexion pour dire que l'on va sacrifier les intérêts montains aux intérêts d'une politique régionale, mais elle nous permettra d'intégrer notre Commune dans l'agglomération sans qu'elle n'y perde ses particularismes. C'est sur de telles problématiques que nous devons apporter des réponses. C'est un exercice qui n'est pas simple et qui demande, parce que notre territoire est complexe, tout le temps nécessaire à la réflexion.

Je conclurai par un proverbe Chinois : « Toutes les fleurs de l'avenir sont dans les semences d'aujourd'hui ».

*Jean-Pierre Sueur
Syndic*

Reflets du Législatif

La dernière séance du Conseil, le 12 décembre 2011, fut aussi la plus longue de l'année : plus de trois heures de débats ! Le budget 2012 suscita maintes questions des Conseillères et Conseillers. Tel que présenté par la Municipalité, celui-ci fait apparaître des revenus pour 34,1 millions (2011 : 32,2 millions) et des charges pour 35,2 millions (2011 : 34,6 millions). L'excédent des charges se monte ainsi à 1,1 million (2011 : 2,3 millions). L'examen de cet objet permit, comme il se doit, de passer en revue les principaux investissements projetés pour ces prochaines années, les emprunts en cours et à venir, le montant de la dette et le fonctionnement du ménage communal. Satisfait des explications fournies par la Municipalité, le Conseil a finalement accepté le budget à l'unanimité des membres présents.

Il fut encore question de gros sous avec la fixation du plafond d'endettement, que, sur requête de l'Etat, les communes doivent présenter dans les six mois qui suivent le début d'une nouvelle législature. En l'occurrence, pour les cinq ans à venir, celui-ci a été porté à 68,5 millions de francs. Il table sur une croissance de la population d'environ 6400 habitants à fin 2011 à 8100 habitants (prévisions pour 2015) entraînant, durant le même laps de temps, une augmentation des recettes de 25,1 % et des dépenses de 29,4 %.

Durant la même séance, la construction du Centre scolaire du Mottier (étape 2, devisée à 16,3 millions) ainsi que le crédit d'étude pour la suite des travaux (étape 3, estimée à 868'000 francs) ont, eux, fait l'objet de réserves de la

part de la Commission des finances et de la Commission ad hoc qui ont proposé d'en réexaminer les coûts et/ou d'en différer la réalisation. Après une petite bataille de chiffres et de comparaisons, le Conseil a décidé, à une large majorité mais avec quelques oppositions, de faire confiance à la Municipalité et de lui donner les moyens de mener à chef la réalisation du projet appelé des « 3 danseuses ».

Lors d'une précédente séance, le 14 novembre, le Conseil s'est penché sur le plan de quartier des Morettes, entre le haut de la route des Martines et la route de Lausanne. Il s'agit d'un projet ancien qui refait surface après une longue série de consultations, d'études et de négociations. En l'occurrence, la Municipalité demandait à l'organe délibérant de bien vouloir accepter le plan de quartier lui-même mais aussi l'avant-projet des travaux d'équipement et les réponses données par l'Exécutif aux neuf opposants. Faisant siennes les conclusions de la Commission ad hoc, qui estime ce projet « moderne et privilégiant la qualité de vie », le Conseil l'a adopté sans opposition.

Lors de cette même séance, le Conseil a pris connaissance de deux motions relatives à l'accès internet à haut débit dans le quartier des « Planches » et aux places de parc sur le site du « Châtaignier ». La prise en considération de ces deux motions a été soumise à l'étude préalable de Commissions ad hoc. Elles seront ainsi traitées lors de prochaines séances.

Joël Guillet
Secrétaire du Conseil

De la Municipalité



Surveillance Mutuelle des habitations

Historique

En 1992, suite à une recrudescence de cambriolages en Terre-Sainte, sur La Côte, la Police cantonale estima nécessaire de lancer un concept de prévention basé sur les relations de bon voisinage. La Surveillance Mutuelle des Habitations (SMHab) était née. Ce concept tire ses origines des pays anglo-saxons.

En 2012, le système compte 96 communes et 9'000 membres répartis dans tout le canton.

La surveillance mutuelle des habitations « SMHab », c'est :

- Construire un réseau de solidarité entre voisins et améliorer le partenariat police - population.
- Recevoir régulièrement des conseils sécuritaires.

Pour sa part, la Commune du Mont-sur-Lausanne a adhéré au concept SMHab, en octobre 1998.

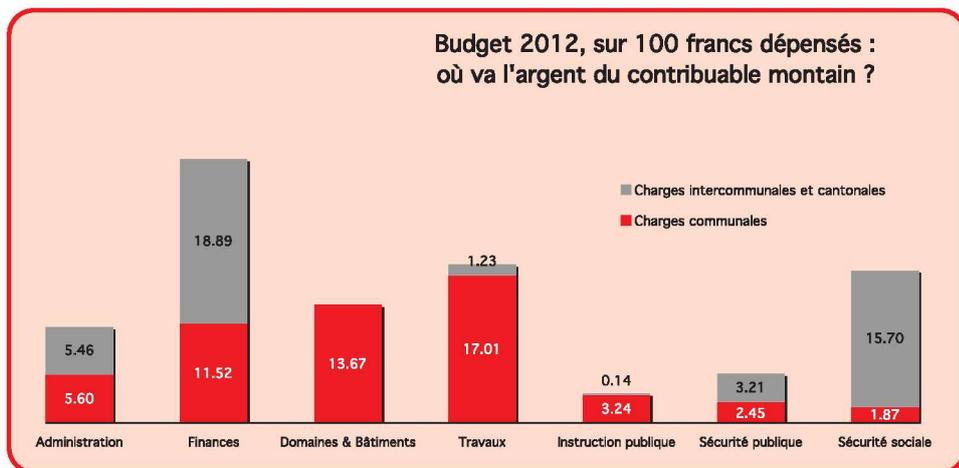
Dans le but de dynamiser et de réactualiser ce partenariat datant de près de 14 ans, la Municipalité, en collaboration avec la Police cantonale a décidé de relancer un questionnaire tout ménage **début février**. Il a pour but d'appréhender les sentiments d'insécurité de la population et de dresser l'inventaire des attentes du public. Nous vous remercions donc de votre participation à ce sondage qui nous aidera à cibler au mieux les attentes de la population en matière de sécurité.

Une séance publique de restitution sera mise sur pied à la fin du mois d'avril. Les personnes qui auront manifesté leur intérêt à ce système de prévention seront invitées par un courrier de la Police cantonale.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le responsable du concept pour notre commune :

- **Adjudant Gilles Perruchoud**
Division Prévention Criminalité
021 644 83 36
gilles.perruchoud@vd.ch

*Mme G. Hochstrasser, Municipale
Police, Instr. Publique, Cultes*



Le SDIS La Mèbre (Cheseaux-sur-Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne et Romanel-sur-Lausanne)

De nos institutions



Médiathèque du Mont
www.mediathequedumont.ch

La journée des bibliothèques vaudoises

Ce samedi 4 février, on fêtera pour la première fois les bibliothèques vaudoises de lecture publique.

Organisée par la nouvelle association BiblioVaud, cette manifestation aura lieu dans plus de 40 institutions, dans le but de promouvoir la diversité du paysage bibliothéconomique du canton. Thème de cette première journée: «L'arbre aux saveurs» de quoi concocter une variété d'activités alléchantes! La Médiathèque du Mont s'associe à cet événement et vous accueillera le samedi 4 février de 10h00 à 15h30, en collaboration avec la roulotte gastronomique «La part des Anges».

Au programme: Atelier cuisine de 10h00 à 12h00 (dès 8 ans, inscription au 021 651 04 89), préparation d'une soupe aux légumes pour le repas de midi. Durant la journée: parcours des cinq sens en cinq ateliers, et à découvrir dans et aux alentours de la Médiathèque; quiz, exposition de livres, histoires à déguster pour les enfants. En bonus: les étranges habitudes culinaires d'ici et d'ailleurs.

Inscription et renseignements au n° de tél. 021 651 04 89 ou par e-mail à mediamont@vd.ch. Plus d'info sur notre site web, rubrique «actus-événements»:

www.mediathequedumont.ch.



Photo: Médiathèque



Paroisse du Mont Dédicace du temple

Programme de la fête:

Vendredi 17 février de 16h00 au samedi à 16h00, 24 heures de prière pendant lesquelles nous prions pour les sujets suivants:

- Louange et reconnaissance (16h00-17h30)
- Le témoignage chrétien dans la société (17h30-19h00)
- Les structures familiales (19h00-20h30)
- La petite enfance et les enfants (20h30-22h00)
- Les besoins personnels – fatigués et chargés – malades (22h00-23h30, 7h00-8h30, 13h00-14h30)

- La jeunesse (23h30-1h00)
- L'unité au travers des générations dans la paroisse (1h00-2h30)
- Le culte (2h30-4h00)
- Le plan de Dieu pour ma vie (4h00-5h30)
- Ma place dans l'église, mise en pratique de mes dons pour l'édification de tous (5h30-7h00)
- L'évangélisation (8h30-10h00)
- La relation de l'église avec les autorités (10h00-11h30)
- Le rayonnement de notre église vers l'extérieur (11h30-13h00)
- La recherche de la volonté de Dieu pour le développement de la paroisse (14h30-16h00)

Suivront pour la fin du samedi: une animation pour familles et enfants, la collation avec soupe aux pois, l'Union Instrumentale, l'Echo des Bois, jeux d'orgues et temps de louange

Dimanche 19 dès 10h00, culte et apéritif dînatoire

Pour la Paroisse
Chantal Hoegger

Amis des 4Coins

Rencontre du 7 février 2012: l'enfer des mines d'or au Foyer de la grande salle du Petit-Mont

Daniel Rochat et sa famille ont séjourné pendant 12 ans en Afrique du Sud. Durant 4 ans, Daniel était chargé de l'aumônerie parmi les mineurs (environ 100'000) engagés dans 51 mines d'or disséminées sur un territoire équivalent à celui de la Suisse. Il viendra nous parler de son travail et de la façon dont il a encouragé et soutenu ces mineurs déracinés et exploités dans des conditions de travail inhumaines.

A bientôt.

Pour le comité
Micheline Merlin



Photo: SDIS La Mébre

au complet lors de sa présentation au public le 5 novembre 2011. Site: www.sdis-lamebre.ch

Interview • I

Qui sont les édiles montains? Premier volet d'une série pour mieux connaître les hommes et les femmes qui inspirent la politique communale et mettent en œuvre son développement.

Premier citoyen du Mont



Photo: Cristina Guillet

Gérard Mojon: Premier citoyen du Mont

Gérard Mojon, en qualité de président du Conseil communal, vous êtes depuis 10 ans le premier citoyen du Mont. Quel sentiment cela vous inspire-t-il?

- Tout d'abord un sentiment de gratitude envers les conseillères et conseillers communaux qui, à dix reprises, m'ont fait confiance pour présider leurs débats. C'est un honneur de se voir confier la direction d'un organe délibérant. Ce l'est d'autant plus lorsque ce geste est renouvelé et quand de nombreux habitants vous démontrent qu'ils approuvent ce choix. C'est finalement et surtout une grande responsabilité, quand l'on sait à quel point la manière de mener des débats peut influencer leur résultat. Un président se doit d'être neutre, d'autant plus s'il occupe le perchoir durant plusieurs années. C'est une question d'honnêteté à l'égard de ceux qui l'ont élu. J'espère y être parvenu.

Durant cette décennie, dans quelle direction le Conseil communal a-t-il évolué?

- Très «respectueux» de nos institutions, sans pour autant demeurer inactifs ou permissifs, nos conseillères et conseillers sont longtemps restés très discrets durant les séances plénières, privilégiant souvent le contact

direct, plus «vaudois». Aujourd'hui, ils n'hésitent plus à poser des questions (que souvent chacun se pose d'ailleurs...) en plénum, voire à saisir le Conseil ou la Municipalité. Cela rend les séances plus animées, plus spontanées, certainement plus efficaces et égaye parfois les débats. Tant que cela se fait dans le respect mutuel, comme c'est toujours le cas au Mont, je m'en réjouis.

Dès 2016, le Conseil sera élu au système proportionnel. Une bonne ou une mauvaise chose?

- Je me suis battu contre le fait qu'une loi cantonale impose un choix aux communes. Mais comme les électrices et électeurs du Mont se sont clairement exprimés en faveur du système proportionnel, je l'accepte volontiers. Je regrette simplement qu'il faille s'affilier à un parti ou rejoindre un groupe politique pour administrer des affaires communales dont les objets relèvent plus souvent du bon sens que des convictions partisans.

Vous allez prétendre que les relations avec la Municipalité sont extrêmement cordiales. Il y a sans doute aussi quelques points de friction...

- Ce n'est pas parce que l'on veut privilégier la cordialité qu'il ne faut pas exprimer ses idées, voire son mécontentement. Le fait de dire à la Municipalité que l'on n'est pas d'accord avec l'une ou l'autre de ses décisions ne constitue ni un désaveu ni, encore moins, une attaque personnelle. C'est simplement l'expression du jeu démocratique. Tant que celui-ci vise le bien commun et qu'il reste loyal, il est hautement souhaitable. C'est se taire qui serait malhonnête.

Ces dernières années, la commune s'est développée à la vitesse grand «V». Craignez-vous cette évolution, notamment sur le plan démographique?

- Non, au contraire, je pense que ce développement est une opportunité pour notre commune. Bien sûr nous devenons une commune à caractère plus urbain, bien sûr nous devrons procéder à d'importants investissements, bien sûr notre futur ne ressemblera pas à notre passé. Mais le progrès naît souvent de la contrainte. L'important est que nous soyons capables de maîtriser ce changement afin que nous n'y perdions pas notre âme. Ce n'est pas parce que Le Mont jouxte Lausanne qu'elle doit s'y noyer. C'est un défi. Pour le remporter il faut commencer par y croire, puis s'y engager.

Vous dirigez une entreprise de conseils financiers. Comment jugez-vous la situation économique de la commune, ses investissements, son endettement?

- Notre commune se trouve financièrement à un carrefour important.

L'accroissement de notre population implique de nombreux investissements et de nouveaux coûts qu'il faudra financer. Le recours à la dette est inévitable. Une saine gestion financière ne consiste cependant pas à l'éviter, mais à prendre toutes les mesures propres à en assurer le service (les intérêts) et le remboursement (qu'on oublie malheureusement trop souvent). Il faudra aussi trouver de nouvelles sources de revenus, voire d'économies, l'impôt sur les personnes physiques n'étant pas inépuisable. Développer des zones industrielles attractives et porter attention aux entreprises et aux personnes qui viennent s'y établir est une solution parmi d'autres.

Les membres du mouvement «MontAvenir» veulent brider le développement de la commune, du moins la forte croissance du nombre de ses habitants. Comment jugez-vous leur action?

- Ils expriment les craintes et les préoccupations d'une partie de notre population. Leur action doit dans ce sens être saluée. C'est cependant, à mes yeux, une gageure que de vouloir être l'interlocuteur des autorités, en refusant d'en faire partie. Le meilleur moyen de faire bouger les choses est d'être directement présent là où elles se décident. C'est aussi là qu'on apprend quelles sont les contraintes qui limitent notre pouvoir de décision. On s'épuise vite en nageant à contre-courant, mieux vaut apprendre à tirer avantage du courant. Dans tous les cas, il faut commencer par se mouiller et ils le font. Ils se battent pour notre commune. Je les en félicite.

Bio express

Après une scolarité primaire et secondaire en Valais, Gérard Mojon décroche un master en gestion d'entreprise à l'Ecole des HEC de l'Université de Lausanne où il travaille durant 4 ans en qualité d'assistant en gestion financière. Il exerce ensuite les fonctions de «Financial analyst» chez Procter & Gamble, à Genève, puis de conseiller chez Experta fiduciaire, à Bâle, où il obtient son diplôme fédéral d'expert fiduciaire. Après avoir dirigé les sièges de Lausanne et Genève d'Experta-BIL, il rejoint BDO Visura, à Genève, qu'il dirige durant 6 ans avant de reprendre la direction européenne de BDO International. En 2010, il fonde au Mont-sur-Lausanne EVCO Conseils SA, société fiduciaire dont il est l'actionnaire majoritaire. Elu conseiller communal en 1998, il préside le Conseil depuis le 1^{er} janvier 2002.

Auguste Bouvreuil

Prochain article:
avec Jean-Pierre Sueur, Syndic

Nos Jubilaires

Noces d'Or

Tâche difficile de glaner quelques informations auprès d'un couple dont la vocation est d'être à l'écoute des autres plutôt que de parler de lui-même ! C'est le 27 décembre dernier que le soussigné, Michel Amaudruz, Conseiller municipal, accompagné d'une paroissienne, a eu le plaisir de rencontrer à leur domicile du chemin des Pâquis, **Mme et M. Denise et Guy Chautems** pour marquer leurs **noces d'Or**. Ancien pasteur, titulaire au Mont de 1991 jusqu'à sa retraite en 1997, Guy Chautems, épaulé par son épouse, est toujours actif dans notre Commune et ici ou là pour des dépannages fort appréciés, pour ne pas dire indispensables dans la situation actuelle où nos églises manquent de pasteurs, comme de soutien.

Denise et Guy se rencontrent à l'âge de 18-20 ans à Morges dans le cadre des JP et de l'école du dimanche à laquelle ils contribuaient tous deux durant leurs études, de pasteur pour Guy, d'institutrice pour Denise. A l'époque il fallait avoir un métier pour se marier et c'est en juillet 1961, à la fin des études de Guy, alors que Denise enseignait déjà depuis 2-3 ans à Prangins, que le mariage eut lieu.

De Bellevaux, où, comme premier poste, Guy exerça durant 2 1/2 ans la fonction de pasteur auxiliaire de la paroisse, le couple s'installa pour 12 ans, dans la cure de l'Abbaye: Guy en tant que pasteur des villages de l'Abbaye, les Bioux et le Pont; Denise abandonnant son métier d'institutrice pour devenir la « femme du pasteur », avec tout ce que cela représente au niveau de la vie de couple comme au niveau de la vie publique, en terme de présence, de soutien, d'activités d'accueil, d'accompagnements de groupes d'enfants ou d'adultes...

De la Vallée de Joux, la famille Chautems s'installa ensuite durant 15 ans à la Cité, où Guy occupa la fonction de Pasteur à la Cathédrale de Lausanne, puis finalement, dès 1991, au Mont, non sans difficulté pour trouver un logement dans notre Commune.

Au niveau familial, avec 3 filles, 3 beaux-fils, 13 petits-enfants et déjà une arrière-petite-fille, Denise et Guy sont comblés. Ils attendent avec impatience le prochain mariage à Los Angeles de l'une de leur petite-fille. Heureux de vivre dans notre Commune, ils remercient tous ceux qui les ont soutenus et leur ont permis de trouver et de garder un logement au Mont.

Michel Amaudruz
Conseiller municipal



M. et Mme Denise et Guy Chautems

Photo: M. Amaudruz

Bon à savoir



Société de Développement et Paroisse du Mont

Concerts à l'église du Mont

Organisés sous l'égide de la Guilde de la Musique de Chambre

- **Dimanche 5 février à 17 h 00**
Quatuor Kiss, viole de gambe, clavecin, flûte à bec, chant
- **Dimanche 19 février à 17 h 00**
Quatuor à cordes Dohnány.
- **Dimanche 18 mars à 17 h 00**
Ensemble Prisma Latino, violon, basse, percussion, chant.

Tous les concerts sont suivis d'une soirée avec les musiciens.

Bienvenue à chacun !

- **Billets à l'entrée:**
Fr. 20.- (AVS, apprentis, étudiants, chômeurs: Fr. 15.-)
- **Renseignements:**

Marinette Moser
Tél. 021 652 47 48

Cours d'initiation informatique pour Aînés

Cours privés, gratuits, Excel, Word, Internet, @.

Privés à la Clochette ou à votre domicile.

- **Pour tous renseignements:**

Miroslav Sulc
Clochette 55, 1052 Le Mont
Tél. 078 913 76 04, e-mirsulc@gmail.com

Salon de coiffure et institut de beauté

Le salon «**Coiffure de la Croix Blanche**» et l'Institut de beauté «**Latitude zen**» au Mont-sur-Lausanne ont décidé de se réunir dans de nouveaux locaux. Le nom du salon de coiffure change et devient «**Longitude coiffure**».

Dès le 1^{er} novembre ces 2 entités vous accueillent à la Route de Lausanne 38, dans le même bâtiment que le restaurant chinois «Le Juli».

- **Pour tout renseignement, visitez nos sites internet:**
www.longitude-coiffure.ch
www.latitude-zen.ch
ou contactez-nous au
021 653 45 75 Longitude coiffure
021 653 45 76 Latitude zen

Nous nous réjouissons de vous rencontrer.

aPé

Association des Parents d'Elèves du Mont et environs

Agenda des activités à venir :

- **Samedi 10 mars 2012**
Cours « Autoprotection »
Rester en sécurité et prendre confiance en soi, par l'école d'auto-protection Tatout.
Horaires: 9h00-11h00 pour les enfants de 6 à 11 ans (chaque enfant doit être accompagné d'un adulte).
13h00-15h00 dès 11 ans.
Lieu: Le Mont-sur-Lausanne
Informations et inscriptions auprès de Florence Greppin 077 432 97 08 (après-midi ou début de soirée).



Apé à la Saint-Nicolas

Photo: Apé



Apé à la Saint-Nicolas

Photo: Apé



Apé à la Saint-Nicolas

Photo: Apé

• **Regards sur nos dernières activités**
Un premier stand de l'Apé à la fête de la Saint-Nicolas!

« Pop-corn et maquillages d'enfants au programme de cette première participation de l'Apé à la très joyeuse fête de la Saint-Nicolas le 3 décembre dernier au Châtaignier. Quel bonheur de voir les enfants transformés en tigre ou fée l'espace d'une journée, grignoter quelques pop-corn tout en vaquant aux nombreuses activités proposées par la Société de Développement. Une très jolie fête pour parents et enfants, loin des devoirs et des obligations quotidiennes, juste un espace tous ensemble en dehors du temps... ».

Pour toutes ces activités, vous trouverez des informations complémentaires sur notre site:

www.ape-vaud.ch/lemont
 sous la rubrique:
 programme 2011-2012.

Des Migrants au Mont

Depuis août dernier, beaucoup le savent, une cinquantaine de jeunes hommes, principalement originaires du Proche-Orient, d'Asie, du Nord de l'Afrique ou encore du Sud du Sahara, sont hébergés dans l'abri PCi de « Crétalaison ». Lors de la réunion publique d'information mise sur pied en juin dernier, conjointement par la Commune et l'EVAM (Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants), quelques bénévoles s'étaient levés pour offrir leur service.

Sur conseil de l'EVAM, une petite équipe s'est constituée en association sous le nom de GAMM = « Groupe Accueil Migrants au Mont-sur-Lausanne ». Les statuts le précisent, **le but est « d'offrir des moments**

d'échanges multiculturels aux migrants et de favoriser la connaissance mutuelle avec les Suisses, dans un esprit de respect et de liberté ». Cette association permet de créer un esprit d'équipe, de former ses membres à l'accueil des requérants d'asile, d'agir ensemble, afin de proposer aux personnes qui séjournent à l'abri PCi du Mont un espace de convivialité: créer des liens adoucit les mœurs!

Ainsi, depuis octobre, une douzaine de bénévoles se relaient tous les lundis soirs pour offrir une boisson, faire des jeux et échanger avec les migrants à la Maison de paroisse, où une salle est gracieusement mise à leur disposition. L'accueil en structure souterraine mène à des situations très dures et un moment d'écoute, de tranquillité, est apprécié de plusieurs.

Le lundi 26 décembre au soir, le « GAMM » a organisé un repas de Noël, dans le Foyer de la grande salle (également mise à notre disposition par la Commune). Nous étions une bonne quarantaine de Requérants et de Montains, dont Mme et M. J.-P. Sueur, notre Syndic. L'ambiance était à la fête, malgré tout...

Toute personne qui souhaiterait rejoindre ou soutenir notre Association peut s'adresser au soussigné (au n° de tél. 021 648 77 66) ou faire un don au CCP de l'Association: 12-698 890-7.

Nous saluons les Autorités Communales et le Conseil Paroissial qui ont accueilli cette initiative et ont répondu avec intérêt à nos demandes. Nous leur en sommes très reconnaissants.

Pour le comité du GAMM
Bernard Stettler
 Président



GAMM: Repas de Noël à la Grande Salle

Photo: GAMM

De nos Sociétés



Jeunesse du Mont

Voici les dernières nouvelles concernant notre Giron (25-29 juillet 2012)

Tout d'abord, notre **nouveau logo**. Celui-ci a été imaginé par un de nos membres, **Frédéric Corbaz**, et réalisé par **Aurélié Graf**, ancienne membre de la jeunesse. Ce logo figurera sur tous nos vêtements et gadgets (briquets, verres, tire-bouchons, sticks pour les lèvres, boîtes à bonbons...) qui paraîtront à fin janvier et seront disponibles à la vente.

Depuis le mois de septembre, nous n'avons pas chômé. Voici un bref résumé de nos activités.

Nous avons élu le **comité d'organisation** composé de :

- Laetitia Besson Présidente
- Olivier Amaudruz Vice-président
- Nathalie Amaudruz Secrétaire
- Léonard Capt Membre
- Sébastien Corbaz Membre

Puis, nous avons mis en place des commissions avec des responsables :

- Animation Sylvain Pache
- Bénévoles Dylan Roduit
- Boissons Ulysse Corbaz et Sébastien Cordonnier
- Camping-parking Frédéric Corbaz
- Constructions Jacques Aebischer
- Cortège Christophe Lakatos
- Cuisine Christophe Roduit et Christophe Janin
- Déchets-eaux usées Pierre Weber
- Décoration Natacha Wertheimer
- Electricité et eau Thomas Seghetti et Jonas Brandt
- Gadgets Aurélié Hess
- Médias Sébastien Pache
- Sécurité Sabrina Kittel et Yannick Bussard
- Sponsors/Publicité Virginie Pache
- Sports Jérôme Durussel

Dans l'attente de trouver un local de travail pour réaliser nos décorations, nous avons commencé par chercher des annonceurs pour notre livret de fête ainsi que des sponsors. Puis, au mois d'octobre, nous avons rencontré la Municipalité qui soutient notre projet et qui nous a grandement aidés en nous permettant d'utiliser les locaux du Châtaignier. Sauf si une grande manifestation y est organisée, nous y travaillons dorénavant tous les mercredis soirs et les samedis.

Nous avons rencontré la Fédération Vaudoise des Jeunes Campagnardes (FVJC) qui a visité et validé l'emplacement de nos futurs terrains de sport

ainsi que le trajet du cortège. Celui-ci se déroulera le dimanche 29 juillet. Il débutera au Petit-Mont, longera la route de Coppoz, puis remontera en direction du Châtaignier par la route du Jorat. Nous placerons tout au long du trajet des sapins et un concours sera organisé pour les décorer. Vous recevrez de plus amples informations lors de la prochaine parution de ce journal.

Le 2 novembre 2011, nous avons eu le plaisir d'accueillir un grand nombre d'habitants de la Commune à notre séance de présentation du Giron. A cette occasion, nous avons présenté le comité d'organisation, les différentes commissions, les terrains (sports, place de fête, parking et camping) et surtout le bénévolat. En effet, nous avons plus de 1200 tranches horaires à combler dans différents domaines à savoir, les sports, les bars (caveau des anciens, tonnelle, bar à bières), cuisine et net-toyages. Si vous êtes intéressés, adressez-vous à Dylan Roduit :

benevoles@lemont2012.ch

en laissant vos coordonnées ainsi que les domaines de travail qui vous intéressent. Dans quelque temps, vous pourrez directement vous inscrire en ligne sur notre site internet. Nous serons également présents à la foire de mai avec un stand pour les inscriptions des bénévoles et pour la vente de gadgets. D'avance merci pour votre soutien !

Les anciens de la jeunesse vont aussi nous apporter un grand soutien en nous aidant à construire le caveau des anciens, à le tenir et le gérer durant la manifestation. Nous leur adressons un immense merci pour leur aide précieuse !

Voilà donc un petit aperçu de notre projet qui avance. En attendant nos prochaines nouvelles, vous pouvez visiter notre site internet et nous poser toutes vos questions.

Le Giron 2012 vous souhaite une belle année !

www.lemont2012.ch

Laetitia Besson



Société de Développement

Chères amies et chers amis de la Société de Développement du Mont.

La SDM vous souhaite une bonne et heureuse année 2012.

Fête de la St-Nicolas

Le **samedi 3 décembre 2011** s'est déroulée la traditionnelle fête de la St-Nicolas au Châtaignier avec ses stands artisanaux. Cette année, une cantine chauffée a été montée dans le prolongement de l'entrée. Elle a été montée par des jeunes du centre de Formation de l'Institution de Lavigny à Rolle accompagné de M. Matthieu Reggazoni, sous les ordres de notre Vice-président Valter Spinazza. Merci à M. Martinelli, directeur du Home-Chef-Nous, pour cette organisation. Cette cantine chauffée a remporté un très grand succès et sera certainement réédité pour la St-Nicolas 2012. Merci à vous, nombreux visiteurs, qui, malgré le froid et le mauvais temps êtes venus avec vos enfants. Vous aurez pu apprécier une fois de plus notre superbe crèche vivante réalisée par Valter Spinazza ainsi que les animaux mis à disposition par Roland Gindroz. Merci à Roland pour tes petits moutons qui n'avaient que quelques jours et qui ont eu énormément de succès auprès des petits et des grands. Merci aussi à la Maison Genicoud pour son sponsoring.

Le St-Nicolas a en effet, distribué près de 300 cornets surprises offerts par la SDM, à vos bambins pendant que le père fouettard essayait de maintenir un semblant d'ordre autour de lui avec son grand ballet.

De 10h00 à 14h00, la Société de Développement a organisé plusieurs bricolages pour les petits et les grands. Cette année, ils ont pu décorer un joli lampion. Sans oublier les célèbres bon-hommes de pâte de la St-Nicolas, plus



Le Comité du Giron 2012 avec les responsables des commissions



La nouvelle cantine du Châtaignier

Photo: Société de Développement

35 kg de pâte à tresse ont été utilisés durant cette journée.

Il ne faut pas oublier notre super-mère Noël qui a raconté de très jolis contes à nos enfants.

Pendant que vos enfants étaient aux bricolages ou en train d'écouter les contes, merci à tous ceux qui ont trouvé un petit coin sur les tables mises à l'intérieur de la cantine et qui ont soutenu la SDM en venant déguster une excellente soupe, croquer un hot-dog et boire un petit coup.

Le comité tient à remercier toutes les visiteuses et les visiteurs, sans oublier les exposants. Les photos de la St-Nicolas sont disponibles sur notre site: www.sdlemont.ch.

Cycle de conférences en collaboration avec le Home-Chez-Nous: «Regards croisés sur l'adolescence»

Le **jeudi 8 décembre 2011**, à la grande salle du Mont-sur-Lausanne, s'est déroulée la conférence du **Docteur Philippe Stephan**, médecin, psychiatre et psychothérapeute d'enfants et d'adolescent(e)s sur le thème «Quelle prévention contre la consommation de substances». Il nous a expliqué et a répondu aux questions sur le dépistage, les premiers signes, si on peut les identifier et surtout que faire. Cette conférence a été très intéressante et plusieurs questions pertinentes ont été posées à la suite de cette conférence. Un tout grand merci au Docteur Philippe Stephan pour le moment intéressant qu'il nous a fait passer et pour l'expérience et les réflexions qu'il nous a fait partager.

La 3^e et dernière conférence aura lieu le **jeudi 14 juin 2012**. «L'adolescence, un passage douloureux dans la vie» en est le thème et le **Professeur Marcel Rufo**, chef du Service médico-pédagogique de la famille et de l'enfant au CHU de Marseille en sera l'orateur.

Nous vous rappelons que l'entrée de ces conférences est libre. Une raison de plus d'y assister.

Pièce de théâtre au Mont «Faites comme chez vous»

Le **jeudi 2 février 2012 à 20h30**, la Société de Développement organise pour vous à la grande salle du Mont, une comédie policière farfelue et déjantée. Une pièce policière interprétée par le Groupe Théâtral de Bellevaux. «Faites comme chez vous» de Bruno Charles Lugon. Voir détails à la fin du journal. En deux mots et pour vous mettre l'eau à la bouche: Alain et Nathalie Tailon pensaient passer une soirée d'anniversaire en amoureux... Mais voilà qu'une série de tuiles leur tombent dessus. D'abord un baby-sitting imposé... Puis l'arrivée envahissante de deux flics un peu barrés, sans oublier le passage de «la» concierge un peu spéciale. La soirée vire au cauchemar pour le plus grand plaisir des spectateurs. Bruno Lugon signe là une comédie assez déjantée!

Réservez déjà cette date! Nous vous attendons nombreux.

Assemblée générale et accueil des nouveaux habitants

Le **mercredi 15 février 2012** se déroulera l'Assemblée Générale de la Société de Développement. Elle sera suivie par

l'accueil des nouveaux habitants de notre Commune.

Conformément au nouvel article 9 des statuts adoptés par l'assemblée générale du 17 février 2010, le comité vous invite à l'assemblée générale ordinaire annuelle de La Société de Développement du Mont-sur-Lausanne:

Convocation à l'Assemblée Générale de

La Société de Développement du Mont-sur-Lausanne

Le mercredi 15 février 2012

À 19h00 au foyer de la grande salle

L'ordre du jour de l'assemblée générale se déroulera comme suit:

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du mercredi 16 février 2011
2. Rapport du Président
3. Rapport du Caissier
4. Rapport des vérificateurs des comptes
5. Élection des vérificateurs des comptes
6. Élection du comité de la SDM pour 2012
7. Cotisation annuelle 2012
8. Programme 2012
9. Divers, propositions individuelles et suggestions

Chers membres de la Société de Développement, nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux lors de notre assemblée générale.

A l'issue de cette assemblée, les représentants de l'exécutif accueilleront les nouveaux habitants du Mont-sur-Lausanne.

Le comité a également envoyé à tous les nouveaux habitants enregistrés au Mont-sur-Lausanne du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011, soit 316 adresses, une invitation personnelle afin de participer à cette soirée.



Tours en calèche avec la Saint-Nicolas

Photo: Société de Développement

Cotisations de la SDM

Comme vous avez pu le constater, vous n'avez pas reçu le tout-ménage pour le paiement des cotisations 2011. Ceci n'est pas un oubli. Mais depuis cette année, nous vous solliciterons en début d'année et non plus en novembre comme précédemment afin d'avoir une vision simple par rapport à l'année comptable. Nous espérons que cette modification d'envoi n'altérera pas votre grande générosité. Car afin de continuer à organiser de belles manifestations, nous avons besoin de vous. Merci d'avance à tous les futurs membres cotisants.

Nous sommes toujours très heureux de vous rencontrer lors de nos manifestations et de passer un bon moment de convivialité entre habitants de notre Commune.

Site internet de la SDM

www.sdlemont.ch

Vous pouvez le consulter sans modération, vous pouvez même, si l'envie vous prend télécharger les photos de nos diverses manifestations. Vous pouvez également trouver plein d'informations sur nos diverses et futures animations et manifestations.

Comité de la SDM

Un tout grand merci au comité de la SDM qui travaille comme des fous tout au long de l'année pour organiser, préparer et réaliser toutes nos manifestations. Et en plus ils doivent supporter les folies du président. Merci beaucoup à mon comité !

A vos agendas 2012 :

Quelques dates de manifestations à mettre en rouge dans vos agendas 2012.

- Le jeudi 2 février à 20h30, une comédie policière farfelue et dégantée.
- Le mercredi 15 février à 19h00, assemblée générale et accueil des nouveaux habitants.
- Le samedi 12 mai, la Fête de Mai sur la Place du Petit-Mont.
- Le jeudi 14 juin, conférence du Professeur Marcel Rufo.
- Le mardi 2 août, la célèbre Torrée au Châtaignier.
- Le samedi 29 septembre, surprise au Châtaignier.
- Le samedi 1^{er} décembre, St-Nicolas au Châtaignier.

Tout le comité se réjouit sincèrement de vous accueillir nombreux en 2012 lors de nos manifestations pour partager un moment de rencontre et d'amitié dans notre Commune et avec vous.

Alexandre Cevey
Président



Les contes de la Saint-Nicolas par la mère Noël

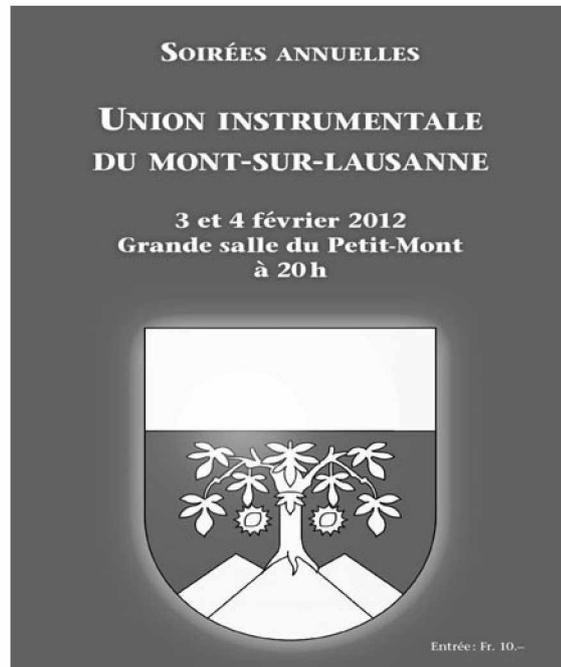
Photo: Société de Développement

L'UNION INSTRUMENTALE DU MONT-SUR-LAUSANNE

Vous propose deux concerts avec la participation exceptionnelle de

Anne RAMONI

Soprano



Sur réservation, le vendredi soir, dès 1900, vous pouvez participer au repas

Entrée au concert et repas 30.—

Réservation : 079 317'44'70 / dpawitzig@bluewin.ch



Tennis-Club Le Châtaignier

Tennis kids

«En 2006, notre moniteur Djimi Hamidani proposait le mini-tennis à 6 enfants, le samedi matin, pendant 2 heures. Personne n'y croyait sauf l'intéressé. Grâce au bouche à oreille, le nombre de petits joueurs n'a cessé d'augmenter: 32 élèves en 2009!

Le concept «Kids» est apparu en été 2009, époque durant laquelle Philippe Bertrand et Djimi Hamidani ont suivi la formation nécessaire à Genthod. Cette formule consiste à faire 50 % de tennis, 25 % de sport apparenté au tennis et 25 % de découverte d'autres sports. Cette idée permet aux enfants de mieux se connaître, de s'épanouir davantage et d'améliorer leur coordination corporelle en pratiquant différents sports.

A ce jour, nous sommes très heureux de recevoir chaque semaine 50 enfants âgés de 5 à 10 ans, ainsi que leurs parents, créant ainsi des contacts entre les familles et une ambiance chaleureuse au sein du Club. Ces enfants représentent en grande partie l'avenir du Tennis Club Le Châtaignier!

Nous pouvons également saluer le travail de Marie Peter, Pauline Robert et Arthur Enz qui contribuent largement à ce succès grâce à leur soutien auprès des jeunes joueurs.

Les enfants de 5-10 ans intéressés peuvent contacter Philippe Bertrand au 079 396 70 49.

Nous remercions le comité pour sa confiance et pour nous avoir donné les moyens matériels de réaliser ce beau projet qu'est «Tennis Kids».

Philippe Bertrand
Responsable tennis



TC Le Châtaignier: Tennis kids

Photo: Société



TC Le Châtaignier: Tennis kids

Photo: Société



TC Le Châtaignier: Tennis kids

Photo: Société



Echo des Bois

Nous voilà déjà dans la nouvelle année qui promet d'être très chargée pour la chorale, puisque nous avons à charge d'organiser le giron des Chorales du Jorat, qui aura lieu ici au Mont, au mois de mai 2012.

En attendant, nous préparons pour vous notre soirée annuelle qui aura pour thème «l'Amour». Eh oui, vaste sujet qui peut se conjuguer à tous les



TC Le Châtaignier: Tennis kids

Photo: Société



TC Le Châtaignier: Tennis kids

Photo: Société

temps: Amour des gens, de la nature, et de la musique bien sûr; la vie serait bien terne sans amour.

Avec le titre «l'Amour mélodie et parodie», notre soirée aura lieu les **vendredi 16 et samedi 17 mars 2012** à la grande salle du Petit-Mont à **20h00**.

Portes à 19h30.

Idée de LUCA MARTIN, Directeur.
Réalisée par Jean-Luc Husson
et Nadine Gaillard.

Buvette, petite restauration, après le spectacle: Ambiance musicale.

Sûr que ce sujet vous donnera envie de venir nombreux pour nous écouter, alors réservez vite ces deux dates dans votre agenda. A bientôt.

Comité et commission Pub



FSG Le Mont

Soirées 2011

Une nouvelle année vient de se terminer, elle a été marquée par nos traditionnelles **soirées de gym** qui ont eu lieu les **25 et 26 novembre derniers**. Nos soirées annuelles rythment nos fins d'année, elles sont le fruit de long mois de préparation de nos moniteurs qui affinent avec soin leurs productions, toujours à la recherche d'idées et de nouveautés. **Le thème sur l'Afrique «la route de la Savane»** marquait une petite pointe de nostalgie qui n'est pas sans rappeler les 522 gymnastes d'Afrique du Sud que nous avons eu le plaisir de recevoir dans la Commune cet été, lors de la Gymnaestrada de Lausanne.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les actrices et les acteurs qui ont pris part au spectacle, plus de 200 gymnastes, mis une nouvelle fois en scène par notre comité de soirée composé de



L'Echo des Bois lors de la Saint-Nicolas 2011

Photo: Société



FSG: Final du groupe gymnastique

Photo: Société



FSG: Le grand final avec l'ensemble de la société

Photo: Société

Romain Odier, Vincent Odier, Corentin Wicki, Laetitia Besson, Aurélie Graf, et Pascal Graf. Ils ont su nous faire vivre de magnifiques aventures dans un décor conçu et peint par l'ensemble de la commission.

Ma gratitude va aussi à celles et ceux qui ont participé au montage des gradins, à celles et ceux qui ont préparé et exploité les bars et enfin à mon comité, je les remercie tous pour leur disponibilité et pour le travail fourni tout au long de l'année. Pour terminer, une mention spéciale va aux personnels techniques, suiveurs, placeuses, et service de sécurité. A tous, je renouvelle mes remerciements les plus chaleureux pour l'excellent travail accompli. 2011 a été une excellente cuvée, je me réjouis déjà de déguster la cuvée 2012.

Le président
F. Barrat

Prochains journaux

Parutions Articles

Fin mars	5 mars
Fin mai	5 mai
Fin juillet	5 juillet
Fin septembre	5 septembre
Fin novembre	5 novembre

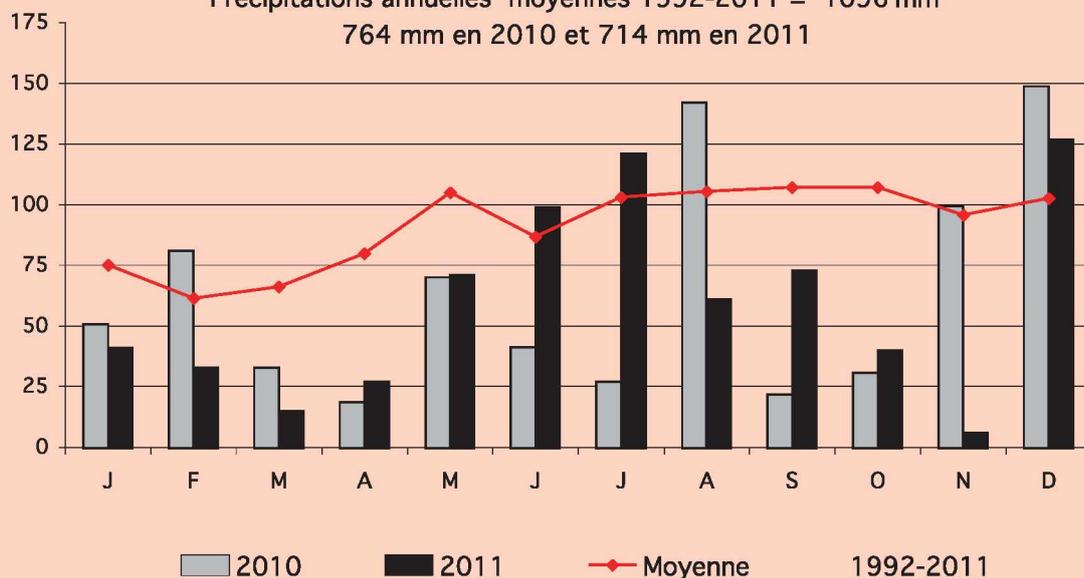
Merci de respecter le délai.

Rédaction

Greffe municipal
Route de Lausanne 16
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 651 91 91
Fax 021 651 91 92
Mail greffe@lemontsurlausanne.ch

Précipitations annuelles sur "Un Coin du Mont" 2011

Précipitations annuelles moyennes 1992-2011 = 1096 mm
764 mm en 2010 et 714 mm en 2011



M. Janin 537930 / 156100 / 655
Ch. des Pâquis 38 1052 Le Mont



La Société de développement du Mont-sur-Lausanne
a le plaisir de vous présenter

le Groupe théâtral de Bellevaux dans
une comédie policière farfelue et déjantée

Faites comme chez vous

de Bruno Charles Lugan

Mise en scène
Francine Pin Muller

Avec
Emilie Délétroz,
Catherine Kramer,
Sarah Meyer,
Alexandre Dietrich,
Didier Meyer
et Pierre Pointet

Décors & Technique
Claude Tellenbach



Design: Alexandre Dietrich

Grande salle
du Mont-sur-Lausanne

jeudi
2 février 2012
à 20h30